

**MÉTROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

**CONSEIL DE TERRITOIRE
MARSEILLE PROVENCE**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 MARS 2019

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - René BACCINO - Mireille BALLETTI - Jean-Pierre BAUMANN - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Nicole BOUILLLOT - Marie-Christine CALATAYUD - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Bruno CHAIX - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Monique DAUBET-GRUNDLER - Christophe DE PIETRO - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nouriati DJAMBAE - Pierre DJIANE - Emilie DOURNAYAN - Marie-France DROPY OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Yann FARINA - Nathalie FEDI - Céline FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Jean-Pierre GIORGI - Martine GOELZER - Georges GOMEZ - José GONZALEZ - Andrée GROS - Albert GUIGUI - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Michel ILLAC - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Albert LAPEYRE - Gisèle LELOUIS - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Bernard MARTY - Janine MARY - Xavier MERY - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINÉ - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Stéphane PICHON - Catherine PILA - Marc POGGIALE - Marlène PREVOST - Muriel PRISCO - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Eric SCOTTO - Dominique TIAN - Maxime TOMMASINI - Jocelyne TRANI - Cédric URIOS - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Didier ZANINI - Kheïra ZENAFI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Michel AZOULAI représenté par Solange BIAGGI - Mireille BALOCCO représentée par Marlène PREVOST - Loïc BARAT représenté par Gisèle LELOUIS - Marie-Josée BATTISTA représentée par René BACCINO - Mireille BENEDETTI représentée par Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Jean-Pierre BERTRAND représenté par Jean MONTAGNAC - Patrick BORE représenté par Patrick GHIGONETTO - Nadia BOULAINSEUR représentée par Roland CAZZOLA - Valérie BOYER représentée par Mireille BALLETTI - Sophie CELTON représentée par Patrick MAGRO - Catherine CHAZEAU représentée par Christian AMIRATY - Michel DARY représenté par Marie-France DROPY OURET - Jean-Claude GAUDIN représenté par Yves MORAINÉ - Roland GIBERTI représenté par Hélène MARCHETTI - Bruno GILLES représenté par Laure-Agnès CARADEC - Vincent GOMEZ représenté par Marc LOPEZ - Régine GOURDIN représentée par Andrée GROS - Garo HOVSEPIAN représenté par Stéphane MARI - Dany LAMY représenté par Jacques BESNAÏNOU - Marie-Louise LOTA représentée par Gérard CHENOZ - Florence MASSE représentée par Eugène CASELLI - Marcel MAUNIER représenté par Jean-Pierre BAUMANN - Danielle MILON représentée par Fabrice JULLIEN-FIORI - Richard MIRON représenté par Monique CORDIER - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Claudette MOMPRIVE représentée par Grégory PANAGOUDIS - Virginie MONNET-CORTI représentée par Monique DAUBET-GRUNDLER - Roland MOUREN représenté par Lionel VALERI - Jérôme ORGEAS représenté par Jean-Pierre GIORGI - Patrick PAPPALARDO représenté par Daniel HERMANN - Gérard POLIZZI représenté par Bernard MARTY - Julien RAVIER représenté par Stéphane PICHON - Carine ROGER représentée par Michèle EMERY - Isabelle SAVON représentée par Marie-Christine CALATAYUD - Nathalie SUCCAMIELE représentée par Martine GOELZER - Guy TEISSIER représenté par Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Josette VENTRE représentée par Martine RENAUD - Brigitte VIRZI représentée par Emilie DOURNAYAN.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Frédéric BOUSQUET - Michel CATANEO - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Laurent COMAS - Sandra DALBIN - Sandrine D'ANGIO - Anne DAURES - Jean-Claude DELAGE - Dominique DELOURS - Frédéric DOURNAYAN - Dominique FLEURY VLASTO - Josette FURACE - Samia GHALI - André GLINKA-HECQUET - Annie GRIGORIAN - Nathalie LAINE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Christophe MASSE - Martine MATTEI - Guy MATTEONI - Georges MAURY - Patrick MENNUCCI - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Patrick PADOVANI - Didier PARAKIAN - Christyane PAUL - Christian PELLICANI - Nathalie PIGAMO - Roland POVINELLI - Véronique PRADEL - Marine PUSTORINO-DURAND - Stéphane RAVIER - Jean ROATTA - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Roger RUZE - Emmanuelle SINOPOLI - Jean-Louis TIXIER - Martine VASSAL - Patrick VILORIA - Karim ZERIBI.

La séance est ouverte à 15 H 11
sous la présidence de Monsieur Jean MONTAGNAC,
Président du Conseil de Territoire de Marseille Provence

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Mes chers collègues, on a attendu le quart d'heure provençal. Comme le quorum est atteint, nous allons commencer notre séance du Conseil de Territoire.

I – Approbation du procès-verbal de la séance du 26 février 2019

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je soumetts à votre approbation le procès-verbal de la séance du 26 février. Y a-t-il des observations ? Il n'y a pas d'observation. Je vous remercie. Le compte rendu est adopté.

II – Compte rendu des décisions du Président

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Conformément aux dispositions du Code des collectivités territoriales, il convient de porter à la connaissance du Conseil les décisions prises en application de la délégation qui m'a été confiée. Ce compte rendu était transmis en même temps que la convocation, le Conseil est invité à en prendre acte.

III – Examen des rapports

FONCTIONNEMENT

Monsieur CASELLI.- Toutes les délibérations ont été acceptées à l'unanimité. Bien entendu, les adoptions de la décision modificative pour le budget étaient à l'ordre du jour.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- La délibération 1, c'est l'état spécial de territoire. C'est l'adoption de la décision modificative numéro 1. Je rappelle, pour information, qu'il y a 20 millions d'euros de plus sur cette DM, qui concerne l'habitat indigne qui est le marqueur évident de la prise de position et de décision de la Présidente du Conseil départemental et de la Métropole pour l'habitat indigne.

**1. FCT 001-26/03/19 CT - État Spécial de Territoire Marseille-Provence -
Adoption de la Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2019**

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pour ? Contre ? Abstention ?

Je vous remercie.

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Jacques BESNAÏNOU - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI.

2. FCT 002-26/03/19 CT - Budgets annexes du Territoire Marseille-Provence - Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2019

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- C'est le budget annexe du territoire Marseille Provence, décision modificative de l'exercice 2019. Pour ? Contre ? Abstention ? Merci.

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Jacques BESNAÏNOU - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI.

3. FCT 003-26/03/19 CT - Attribution d'une subvention à l'association ORANE pour le Festival Marsatac

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pour ? Contre ? Abstention ? Merci.

Le rapport est adopté à l'unanimité

4. FCT 004-26/03/19 CT - Octroi d'une subvention à l'association les amis du théâtre Sylvain pour l'organisation du festival des mots et des étoiles

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pour ? Contre ? Abstention ? Je vous remercie.

Le rapport est adopté à l'unanimité

VIE URBAINE

Monsieur LE PRÉSIDENT.- On passe aux délibérations 5 à 36, Vie urbaine. Monsieur Alain Chopin.

Monsieur CHOPIN.- Merci Monsieur le Président. Notre commission Vie urbaine s'est réunie le 13 mars dernier pour examiner et donner son avis sur les 32 rapports qui sont soumis au vote de notre assemblée aujourd'hui. À noter que 4 d'entre eux, du 30 au 34, relevant de la politique de la ville, sont à notre entière décision de Conseil de Territoire. Aucune difficulté à vous rapporter, puisque l'ensemble de ces rapports a recueilli un avis favorable de notre commission, pour la plupart à l'unanimité, et pour les autres à la majorité des élus présents.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Merci.

5. VU 001-26/03/19 CT - Acquisition à titre onéreux d'une parcelle de terrain appartenant à SNCF Réseau nécessaire à la réalisation d'un bassin de rétention - Tunnel de Lajout à Marseille 3ème arrondissement

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des oppositions ? Je vous remercie

Le rapport est adopté à l'unanimité

6. VU 002-26/03/19 CT - Acquisition à titre onéreux d'une parcelle de terrain appartenant à Monsieur et Madame Dagonneau située 33 Vallon de la Baudille à Marseille 7ème arrondissement

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des oppositions ? Je vous remercie.

Le rapport est adopté à l'unanimité

7. VU 003-26/03/19 CT - Acquisition à titre onéreux auprès de la ville de Marseille des emprises foncières sises Vallon de l'Ermitte dans le cadre du projet de rénovation urbaine Soude - Hauts de Mazargues à Marseille 9ème arrondissement

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des oppositions ?

Je vous remercie.

Le rapport est adopté à l'unanimité

8. VU 004-26/03/19 CT - Acquisition à titre onéreux d'une parcelle de terrain appartenant à la Copropriété du 118 rue François Mauriac nécessaire à la réalisation du Boulevard Urbain Sud, tronçon Florian - Vallon de Toulouse à Marseille 9ème

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pour ? Contre ? Abstention ?

Merci.

Le rapport est adopté à l'unanimité

9. VU 005-26/03/19 CT - Acquisition à titre onéreux d'une parcelle de terrain appartenant à la Copropriété du 232, boulevard Paul Claudel nécessaire à la réalisation du Boulevard Urbain Sud, tronçon Vallon de Toulouse - Sainte Marguerite à Marseille 10ème arrondissement

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Il n'y a pas d'opposition ni d'abstention ? Je vous remercie.

Le rapport est adopté à l'unanimité

10. VU 006-26/03/19 CT - Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle de terrain appartenant à la société Interfoncia située 32 boulevard des Cigales à Marseille 11 ème arrondissement

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? Pas d'abstention ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

11. VU 007-26/03/19 CT - Acquisition à l'euro symbolique de deux parcelles de terrains appartenant à l'Association Syndicale Libre La Tiranne situées 18 montée de Saint-Menet à Marseille 11^e arrondissement

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Merci.

Le rapport est adopté à l'unanimité

12. VU 008-26/03/19 CT - Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle de terrain appartenant au Syndicat des copropriétaires de la Résidence Cap Terre située 12 traverse du Siphon à Marseille 12ème arrondissement

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? Pas d'abstention ?

Pour ? Contre ? Abstention ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

13. VU 009-26/03/19 CT - Acquisition à l'euro symbolique auprès de Habitat Marseille Provence des emprises foncières aménagées dans le cadre des phases 1 et 2 du projet de rénovation urbaine Saint Barthélémy - Picon - Busserine à Marseille 14ème arrondissement

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Merci.

Le rapport est adopté à l'unanimité

14. VU 010-26/03/19 CT - Acquisition à titre onéreux de deux parcelles de terrain situées avenue Jean Jaurès à Marignane appartenant à la Société Sogebail

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Merci.

Le rapport est adopté à l'unanimité

15. VU 011-26/03/19 CT - Constitution d'une servitude de passage en tréfonds sur une parcelle sise à Marignane appartenant à la Métropole Aix-Marseille-Provence

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Merci.

Le rapport est adopté à l'unanimité

16. VU 012-26/03/19 CT - Constitution de servitude de passage en tréfonds sur trois parcelles de terrain appartenant aux consorts Bourrelly situées impasse de l'ilette au Rove

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Merci.

Le rapport est adopté à l'unanimité

17. VU 013-26/03/19 CT - Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle de terrain auprès de M. Lemay et Mme Cordier située chemin de la Bastide Neuve à Châteauneuf-les-Martigues

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Merci.

Le rapport est adopté à l'unanimité

18. VU 014-26/03/19 CT - Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle de terrain auprès de la SCI La Bastide située chemin de la Bastide Neuve à Châteauneuf-les-Martigues

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Je vous

remercie.

Le rapport est adopté à l'unanimité

19. VU 015-26/03/19 CT - Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle de terrain auprès des Consorts Chatron située chemin de la Bastide Neuve à Châteauneuf-les-Martigues

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Je vous remercie.

Le rapport est adopté à l'unanimité

20. VU 016-26/03/19 CT - Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle de terrain auprès de la Société DEUX C située chemin de la Bastide Neuve à Châteauneuf-les-Martigues

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? Pas d'abstention ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

21. VU 0-17/03/19 CT - Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle de terrain auprès des copropriétaires indivis Maltinti et Monti située chemin de la Bastide Neuve à Châteauneuf-les-Martigues

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Je vous remercie.

Le rapport est adopté à l'unanimité

22. VU 018-26/03/19 CT - Acquisition à l'euro symbolique auprès de la société Socorea Groupe d'une emprise foncière sise chemin des Graviers à Gémenos

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Merci.

Le rapport est adopté à l'unanimité

23. VU 019-26/03/19 CT - Approbation de la révision et de l'affectation de l'opération d'investissement - Convention financière Métropole Aix-Marseille-Provence et Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? Abstentions. Je vous remercie.

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Jacques BESNAÏNOU - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

24. VU 033-26/03/19 CT - Approbation d'une convention pour la participation de la Métropole Aix-Marseille Provence à l'Établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée pour l'année 2019

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? Abstentions. Merci.

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Jacques BESNAÏNOU - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI.

25. VU 020-26/03/19 CT - Approbation de la convention d'intervention foncière sur les espaces économiques de la Vallée de l'Huveaune conclue entre l'Établissement Public Foncier, la ville de Marseille et la Métropole Aix-Marseille-Provence

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? Abstentions. Merci.

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Jacques BESNAÏNOU - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI.

26. VU 021-26/03/19 CT - Approbation d'un avenant à la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage aux acquisitions foncières passée avec la SOLEAM

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? Pas d'abstention ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

27. VU 023-26/03/19 CT - Approbation d'une convention avec la Société des Eaux de Marseille Métropole concernant les travaux d'extension du réseau d'eau potable dans le cadre de la viabilisation du Projet Urbain Partenarial de la Mirabelle - Marseille 12ème arrondissement

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? Abstentions.

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Jacques BESNAÏNOU - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI.

28. VU 024-26/03/19 CT - Plan Local d'Urbanisme de la commune Marseille - Approbation de la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité - Opération de mise en valeur d'un bien nommé Pavillon du Lac Parc Borély

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? Pas d'abstention ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

29. VU 025-26/03/19 CT - Approbation du compte rendu annuel à la collectivité de la concession d'aménagement établi au 31 décembre 2017 - ZAC des Hauts de Sainte Marthe à Marseille 13ème et 14ème arrondissements - Approbation de l'avenant 12 à la concession d'aménagement passée avec la SOLEAM

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? Abstentions. Merci.

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Jacques BESNAÏNOU - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI.

30. VU 026-26/03/19 CT - Approbation de la programmation 2019 du contrat de ville de Marseille Provence Métropole

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Des votes contre. Merci.

Le rapport est adopté

Ont voté contre :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Jacques BESNAÏNOU - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI.

31. VU 027-26/03/19 CT - Attribution des subventions d'investissement Politique de la Ville sur le territoire Marseille Provence au titre de l'année 2019

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Des votes contre. Merci.

Le rapport est adopté

Ont voté contre :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Jacques BESNAÏNOU - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI.

32. VU 028-26/03/19 CT - Approbation de l'avenant n°2 à la convention pluriannuelle de financement entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Groupement d'Intérêt Public Marseille Rénovation Urbaine pour la réalisation des études prévues au protocole d'accord conclu avec l'État, l'Agence nationale pour la Rénovation Urbaine et la ville de Marseille pour les opérations sous Maîtrise d'ouvrage GIP-MRU dite Convention B

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? Abstentions.

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Jacques BESNAÏNOU - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI.

33. VU 029-26/03/19 CT - Approbation de la convention de financement pour le projet de gestion sociale et urbaine renforcée des bailleurs Habitat Marseille Provence et Nouveau Logis Provençal

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Abstentions.

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Jacques BESNAÏNOU - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI.

34. VU 030-26/03/19 CT - Attribution d'aides directes pour le logement social - Approbation de conventions de financement et de partenariat

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Abstentions.

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Jacques BESNAÏNOU - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

35. VU 031-26/03/19 CT - Approbation de la révision de l'opération d'investissement concession d'aménagement Kallisté Marseille et de son affectation

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Je vous remercie.

Le rapport est adopté à l'unanimité

36. VU 032-26/03/19 CT - Stratégie Territoriale de Lutte contre l'Habitat Indigne Dégradé - Intervention sur les grandes copropriétés dégradées - approbation de l'avenant n°5 à la convention de concession passée avec Marseille Habitat concernant l'ensemble immobilier du Parc Kallisté - Marseille 15ème arrondissement

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Merci.

Le rapport est adopté à l'unanimité

PROXIMITE

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Nous passons aux rapports 37 à 72, Proximité. Monsieur Albert Lapeyre.

Monsieur LAPEYRE.- Monsieur le Président, chers collègues, la Commission Proximité de notre Conseil de Territoire de Marseille Provence s'est réunie le 14 mars dernier. Les 36 rapports, du rapport 37 au 72, examinés au cours de cette séance concernaient les thématiques de la voirie, de l'eau et de l'assainissement, de la gestion des déchets et des transports et la mobilité. 28 rapports ont nécessité un avis des membres élus présents de la Commission et 8 rapports ont été présentés pour information.

Concernant la voirie, 16 rapports, du 37 au 52, sont relatifs à l'approbation de conventions de maîtrise d'ouvrage unique avec la Ville de Marseille pour la réalisation de travaux nécessaires concernant la requalification de la rocade du Jarret, située dans 4^e, 5^e et 10^e arrondissements, l'échangeur Florian du boulevard Sainte Marguerite, boulevard urbain sud à Marseille 10^e, et des travaux relatifs à la requalification des abords du Centre Bourse, du square Belsunce et de la place François Mireur à Marseille 1^{er} arrondissement. La réalisation du Parc Bougainville à Marseille, tant attendue par les habitants du secteur, est aussi concernée par la signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique avec la Ville de Marseille. Nous vous demandons aussi d'émettre un avis favorable sur la création d'opérations d'investissement portant sur les aménagements de places, de voiries et d'avenues des communes de Ceyreste, Sausset-les-Pins, Plan-de-Cuques et Cassis.

Concernant la gestion des déchets et la propreté (rapports 53 à 57), le rapport 55 concerne l'approbation d'une convention de partenariat avec l'association Jour de la terre pour l'année 2019. Cette association a pour but de sensibiliser nos concitoyens à adopter les bons gestes pour l'environnement et à diminuer notre impact sur l'environnement.

Sur les trois rapports concernant l'eau et l'assainissement (rapports 58 à 60), un seul rapport, le 59, nécessite un avis de notre assemblée. Il s'agit de la signature d'une convention qui fixe les modalités d'accompagnement de la Métropole par le syndicat intercommunal du bassin-versant de l'Huveaune pour l'exercice de la compétence gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

Concernant les 12 rapports sur les transports et la mobilité (rapports 61 à 72), le rapport 61 est relatif à l'approbation des principes de la politique tarifaire applicable au sein des parkings métropolitains situés sur notre territoire de Marseille Provence. Il y a quelques semaines, notre Commission avait demandé à l'administration de nous faire une présentation sur les modes de gestion des 40 parkings situés sur notre territoire à Marseille, Cassis, La Ciotat et Carry-le-Rouet. Notre demande portait également sur la politique tarifaire, sur la sécurité, l'hygiène, la propreté, l'entretien et l'accessibilité à l'intérieur de ces parkings. Je tiens, Monsieur le Président, à être le porte-parole des élus membres de la Commission pour remercier infiniment Mme Nahler, directrice adjointe, pour sa présentation détaillée et documentée sur les parkings de stationnement situés sur notre territoire. Cette présentation nous a permis, au sein de la Commission, d'engager un débat utile et fructueux sur la nouvelle politique tarifaire, sur les futurs programmes d'embellissement et d'investissement, sur l'amélioration d'un meilleur service à l'utilisateur et sur la mise en place des contraintes fortes dans les nouveaux contrats de DSP.

Concernant les transports en commun, le rapport 70 est relatif à l'approbation de la gamme tarifaire métropolitaine. Le rapport 71 approuve la signature d'une convention avec la Ville de Marseille pour la distribution de titres de transport pour les sinistrés des logements évacués à Marseille. Enfin, le rapport 72 fixe un contrat d'objectif départemental pour la sûreté et la prévention de la délinquance et de la radicalisation dans les transports.

Monsieur le Président, en commission, nous avons enregistré sur tous les rapports un avis favorable à l'unanimité des élus qui ont exprimé un vote, avec les

réserves de vote habituelles du Front National sur tous les rapports et une réserve de vote du groupe Socialistes, Républicains et Démocrates sur le rapport 70. Je vous remercie.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je vous remercie.

37. PROX 001-26/03/19 CT - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement - Ceyreste - Aménagement place Albert Blanc

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur FARINA.- Monsieur le Président, mes chers amis, je tenais à prendre la parole sur le village de Ceyreste. Je trouve qu'il est dommage d'investir une telle somme dans un projet comme celui-ci, qui ne revêt aucun caractère vital aujourd'hui, alors que, pour les Ceyrestens, la réalité est toute autre. J'ai trouvé des termes qui m'ont choqué : « traitement qualitatif de l'espace de Ceyreste ». Le village possède son propre charme que même le temps n'a su altérer. Je ne pense pas qu'il faut retoucher ce que le bon sens et l'art de vivre ont su préserver. Aujourd'hui, il y a des difficultés inhérentes dans le village de Ceyreste. Beaucoup de personnes sont en train de voir que cela devient un village dortoir de La Ciotat, rattaché à La Ciotat, qui ne vit que par La Ciotat. Il y a des actions, qui passent notamment par la disparition du service public, par la disparition des distributeurs, qui sont à mener. Aujourd'hui, la réalité n'est pas celle que l'on veut nous faire voir dans ce très beau village qui sert de fresque dans les cartes postales. Je pense que le rôle du Conseil de Territoire est aussi d'avoir un rôle un peu plus haut et de pouvoir attraper le maire quand il y en a besoin pour lui expliquer ce que doit devenir sa ville ou son village. Les orientations qui sont prises ne sont pas les bonnes.

Après avoir entendu les vœux et motions de Monsieur le Maire qui pleurait de ne pas savoir ce qui allait se passer bientôt vis-à-vis du Conseil de Territoire et de la Métropole, je ne veux pas non plus porter atteinte au village de Ceyreste. Je m'abstiendrai sur cette délibération.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Merci. Y a-t-il d'autres interventions concernant ce dossier sur Ceyreste ? Je lis que le projet consiste à poursuivre le traitement qualitatif du centre-ville de Ceyreste, tout en diminuant les espaces publics dédiés à la voiture, au droit et à l'école communale. Je ne vois pas le rapport que cela peut avoir avec les services publics de l'État qui sont supprimés.

Y a-t-il d'autres questions ? Non. Je le mets aux voix. Qui s'abstient ? Qui est contre ? Je vous remercie.

Le rapport est adopté

S'est abstenu : Yann FARINA

38. PROX 002-26/03/19 CT - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement - Sausset-les-Pins - Aménagement de l'avenue du Général Leclerc, depuis le carrefour de l'Hermitage jusqu'au carrefour du boulevard Audibert

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des avis contraires ? Des abstentions ? Je vous remercie.

Le rapport est adopté à l'unanimité

39. PROX 003-26/03/19 CT - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement - Plan-de-Cuques - Aménagement des voies desservant Les Plaines de l'Ouest

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des avis contraires ? Des abstentions ?
Merci.

Le rapport est adopté à l'unanimité

40. PROX 004-26/03/19 CT - Approbation de l'affectation de l'opération d'investissement - Cassis - Aménagement Avenue Jules Ferry

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des avis contraires ? Des abstentions ? Je vous remercie.

Le rapport est adopté à l'unanimité

41. PROX 005-26/03/19 CT - Approbation d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique avec la Ville de Marseille pour la requalification de la Rocade du Jarret - Secteurs Boulevard Chave - rue Sainte Cécile et Boulevard de la Blancarde - Boulevard Chave à Marseille 4ème, 5ème et 10ème arrondissements

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des avis contraires ? Des abstentions ? Je vous remercie.

Le rapport est adopté à l'unanimité

42. PROX 006-26/03/19 CT - Approbation d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique avec la Ville de Marseille pour la réalisation de la section - Echangeur Florian-Boulevard Sainte Marguerite du Boulevard Urbain Sud à Marseille (9ème et 10ème arrondissements)

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des avis contraires ? Des abstentions ? Unanimité. Je vous remercie.

Le rapport est adopté à l'unanimité

43. PROX 007-26/03/19 CT - Approbation de la convention temporaire de délégation de maîtrise d'ouvrage unique de financement et de remboursement de travaux relatifs à la requalification des abords du Centre Bourse - Squares Belsunce et Place François Mireur - Marseille 1er arrondissement

Avis du Conseil de Territoire

Merci.
Monsieur LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des avis contraires ? Des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

44. PROX 008-26/03/19 CT - Opération d'Intérêt National Euroméditerranée - Approbation des avenants 1 et 2 à la convention de maîtrise d'ouvrage unique et de financement pour la réalisation du parc Bougainville - Marseille

Avis du Conseil de Territoire

Merci.
Monsieur LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des avis contraires ? Des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

45. PROX 009-26/03/19 CT - Approbation d'une convention relative aux études et aux travaux de dévoiement et de modifications du réseau de distribution publique de gaz naturel de GRDF dans le cadre des travaux de requalification de la Rocade du Jarret - Sections Saint Just/Boulevard de la Blancarde et Avenue de la Timone - Place de Pologne à Marseille 4ème, 5ème et 10ème arrondissements DIFRA 19/17119/CT

Avis du Conseil de Territoire

Merci.
Monsieur LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des avis contraires ? Des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

46. PROX 010-26/03/19 CT - Approbation d'une convention relative aux travaux de déviation et de protection des réseaux de communications électroniques avec Orange dans le cadre des travaux de requalification de la Rocade du Jarret - sections Saint Just la Blancarde et Timone - Pologne à Marseille 4ème, 5ème et 10ème arrondissements

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des avis contraires ? Des abstentions ? Je vous remercie.

Le rapport est adopté à l'unanimité

47. PROX 011-26/03/19 CT - Approbation d'une convention avec la Société Eau de Marseille Métropole pour les travaux de déviation du réseau d'eau potable dans le cadre de la réalisation du Boulevard Urbain Sud entre le chemin du Vallon de Toulouse et le Boulevard de Sainte Marguerite à Marseille (10ème arrondissement)

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des avis contraires ? Des abstentions ?

Merci.

Le rapport est adopté à l'unanimité

48. PROX 012-26/03/19 CT - Approbation d'une convention avec la Ville de Marseille pour l'entretien des espaces verts d'accompagnement de voirie sur le périmètre de la Commune de Marseille

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des questions ? Jean-Pierre Giorgi a demandé la parole.

Monsieur GIORGI.- Monsieur le Président, merci de me donner la parole. Je voudrais intervenir sur les rapports 48 et 49, s'agissant des conventions de gestion avec la Ville de Marseille. Je vous fais part d'un étonnement. Pourquoi ? Parce que la compétence voirie et espaces verts, à l'ancienne communauté urbaine, est transférée depuis 2001. On est aujourd'hui en 2019. Cela fait 18 ans que le périmètre voirie et les transferts financiers ont été transférés de l'ex-communauté urbaine à la Métropole. Aujourd'hui, dans la précipitation, on dit, sans attendre 2020... En 2020, normalement, la compétence voirie, d'une manière générale, sur toute la Métropole, est transférable. On prend, à la veille de 2020, deux délibérations qui ne concernent que la Ville de Marseille et pas les autres communes d'une part, et d'autre part sans que l'on ait véritablement défini le périmètre de cette compétence, que ce soit l'éclairage public ou les espaces verts. On ne comprend pas du tout le pourquoi du comment. On n'a pas le périmètre exact et on n'a pas fait les transferts financiers. On prend une délibération qui ne concerne qu'une seule commune de l'ex-communauté urbaine. Je ne comprends pas dans la précipitation et ce traitement pour une commune et pas les autres.

Vous me permettez de m'abstenir sur ces deux questions.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il d'autres questions, avant que je réponde ?

Monsieur GIORGI.- Sans transfert financier, donc sans CLECT, évidemment.

Monsieur CASELLI.- Merci, Monsieur le Président. Pour compléter le propos de Jean-Pierre Giorgi, il semble qu'il y ait un arrêt du Conseil d'État qui fait aujourd'hui que, dans tout ce qui concerne la voirie, on intègre à la fois les parcs et jardins, mais également l'éclairage public. La voirie devient un concept beaucoup plus large qu'auparavant, dans ce qu'étaient les communautés urbaines. Je pense que la Métropole devrait se pencher sur cette anomalie car cela va poser des problèmes très bientôt dans tout ce qui est transfert de charges.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Merci.

Monsieur MAGRO.- Je ne peux qu'aller dans le même sens que Jean-Pierre Giorgi et Eugène Caselli. On nous a déjà fait le coût pour 2013, sur la question du pluvial, souvenez-vous. Des communes avaient des marchés. Je rappelle que le pluvial était

considéré comme une compétence restée communale, en application de la loi Chevènement de 1999. La preuve, c'est qu'il y avait une convention particulière entre la Ville de Marseille et la communauté urbaine, étant donné l'existence d'un réseau non séparatif dans le centre-ville de Marseille. Tout à coup, de mémoire en décembre 2013, juste avant les municipales de 2014, il y a eu un arrêt du Conseil d'État. Je respecte beaucoup le Conseil d'État, mais s'ils peuvent connaître ce qui se passe concrètement sur le terrain, c'est mieux.

En ce qui concerne l'éclairage public, et à mon avis pas la totalité des espaces verts mais les arbres d'alignement qui sont considérés dans les deux cas comme des accessoires de voirie, cela a fait l'objet, en CLECT et en groupe de travail voirie, de dizaines d'heures de travail. Je me souviens de groupes de travail à Carnoux où on avait stabilisé une position qui était unanime et consensuelle sur le fait que les arbres d'alignement, c'était bien qu'ils deviennent métropolitains mais que tout le reste devait rester communal. S'était esquissé un débat sur l'éclairage public, mais il faudrait que la CLECT donne son avis. L'éclairage public sert aujourd'hui à préserver la formule omen de chacune des communes. C'est aussi un outil de politique environnementale car une commune peut décider de varier l'intensité de l'éclairage, sa durée, etc. En plus, argument majeur à mon avis : cela fonctionne aujourd'hui. Je trouve que ce serait tellement bien qu'on s'occupe des choses qui ne fonctionnent pas, plutôt que de foutre en l'air ce qui fonctionne.

En ce qui me concerne, moi non plus, je ne peux pas voter une délibération de ce genre. Ce n'est pas le problème de s'isoler... L'idée n'est pas de créer des problèmes supplémentaires à Marseille. La logique voudrait d'ailleurs que l'on ne participe pas à ce vote. La logique voudrait, Monsieur le Président, que vous retiriez ces délibérations.

Madame CORDIER.- Je suis un peu étonnée des interventions sur tout ce qui concerne les accompagnements de voirie en tant qu'espaces verts. Les accompagnements de voirie sont tout ce qui est arbres de voirie, jardinières et les plates-bandes. Depuis la création de la Métropole, ils sont de la compétence de la Métropole. On a déjà voté cette convention. On a voté au Conseil municipal de Marseille la convention, puisque c'est un peu la même convention que par rapport aux plages. C'est la Métropole qui le fait pour la Ville de Marseille. Là, inversement, c'est la Ville de Marseille qui va entretenir les espaces verts – pas les arbres d'alignement, puisqu'ils sont déjà de la compétence de la Métropole, on a déjà un service arboriculture dans la direction du cadre de vie... Les arbres de voirie sont déjà traités par la Métropole. Les jardinières sont faites par la Ville pour le compte de la Métropole. On l'a déjà voté depuis la création de la Métropole et on l'a voté en conseil municipal. Que nos élus municipaux découvrent cela, j'en suis fortement étonnée.

Quant à l'éclairage,Là, nous nous trouvons dans un marché. C'était toujours la Ville de Marseille qui l'avait. Le Conseil d'État a cassé le marché et a dit que c'était un élément de voirie et donc que ce devait être métropolitain. On va faire pour 1 an, en attendant 2020. C'est dans l'urgence car la Ville de Marseille n'a plus la compétence de l'éclairage public, puisque l'on considère que c'est un élément de voirie. On va le faire pour la Métropole.

Monsieur GIORGI.- Une précision par rapport à ce qui vient d'être dit à l'instant : les arbres d'alignement comme le nettoyage des plages n'ont jamais fait l'objet de transfert vrai des communes vers la Métropole. Il n'y a jamais eu de transfert financier de fait, il n'y a jamais eu de CLECT qui s'est prononcée sur ce point. C'est la première des choses que je veux dire à Madame.

La deuxième, c'est que la plupart des communes, dont la mienne, entretiennent leurs arbres d'alignement. On est en train d'élaguer nos arbres d'alignement. La Métropole n'est jamais intervenue, n'a jamais rien payé. Ma logique et mon intervention visent à dire que, à chaque fois qu'une compétence est transférée, 1) il faut bien en définir

le périmètre, 2) il faut acter les transferts financiers par la CLECT, et enfin il faut que toutes les communes soient traitées de la même façon. Voilà le sens de mon intervention. Ce n'est pas dirigé contre Marseille. Ce n'est pas dirigé contre le fait qu'il faut peut-être *in fine* transférer telle ou telle compétence qui ne l'a pas été, mais il faut respecter une logique de procédure et une logique d'équité.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Dernière intervention, Monsieur Chopin.

Monsieur CHOPIN.- Pour la commune de Plan-de-Cuques, nous nous rangeons à l'avis de Jean-Pierre Giorgi et nous nous abstenons.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Quelques mots d'explication. Les deux délibérations 48 et 49 ne portent que sur une délégation que le territoire et la Métropole redonnent à la Ville de Marseille, pour ce qui est de l'accompagnement de la voirie au niveau des espaces verts et de l'éclairage public. Pourquoi ? À la suite d'une décision du Conseil d'État, nous avons reçu, au niveau de la Métropole et du territoire, un courrier qui s'adressait aux services, à la Présidente et au Président, sur la Ville de Marseille. Les deux délibérations ont été préparées à ce moment-là pour la Ville de Marseille, ce qui vous est présenté aujourd'hui. Nous pensions – je partage l'avis des maires, puisque j'ai quand même la casquette de maire aussi – que nous échappions à cette décision du Conseil d'État, sur les trottoirs notamment, nous avons de l'éclairage public.

Notre collègue qui n'est pas là aujourd'hui, qui était là ce matin, puisqu'on a travaillé ce matin sur d'autres sujets, Danielle Milon, a lancé un marché de modernisation et d'entretien de son éclairage public, puisque son marché arrivait à terme. Elle a lancé son marché. Elle a choisi une entreprise. Au moment de passer à l'acte, la préfecture lui a dit : « ce n'est plus de votre compétence ». Ce que nous pensions être uniquement au niveau de la Ville de Marseille, qui était certainement une erreur d'appréciation de notre part et de la part de l'administration, s'est transformé avec toutes les villes qui composent le territoire de Marseille Provence.

On travaille en ce moment pour présenter les mêmes délibérations lors du prochain Conseil de Territoire et de Métropole, celui de mai. Qu'on le veuille ou non... Si je prends ma casquette de maire, je suis d'accord avec les interventions des uns et des autres. Aujourd'hui, c'est quelque chose qui fonctionne dans nos villes d'une façon générale, d'une bonne façon vis-à-vis de nos administrés. Demain, à partir du moment où on n'aura plus la main, on aura quelques difficultés. Il n'en demeure pas moins vrai que c'est la loi et que, cette loi, on ne peut pas ne pas l'appliquer.

Aujourd'hui, nous passons uniquement les délibérations... Après, il va falloir CLECTer. M. Giorgi a raison, puisque c'est le Président de la CLECT jusqu'à présent. Je ne pense pas qu'il va démissionner demain. Quand il s'engage dans quelque chose, il va jusqu'au bout. En tout cas, je l'espère pour nous. On va donc ensuite CLECTer ces transferts de compétences. Aujourd'hui – c'est là l'anachronisme de la décision du Conseil d'État et de la décision du préfet ou de ses services –, ceux qui ont des marchés en cours, comme moi à Carry, on ne change rien pour l'instant, mais lors de la délibération prochaine, on aura la même qui actera qu'il y a un transfert de compétences momentanées entre la Métropole et la ville de Carry-le-Rouet ou la ville de Plan-de-Cuques, etc., des villes qui ont des marchés d'entretien d'éclairage public. Les espaces verts, c'est plus compliqué car ce sont des espaces verts d'accompagnement. Sur un rond-point où arrivent des voies, s'il est aménagé avec un arbre, il sera concerné. Mais si vous mettez des fleurs, c'est un espace vert non plus d'accompagnement mais d'ornement. Ce ne sera pas pris en compte par la Métropole. Cela devient compliqué.

Aujourd'hui, c'est une décision. Si nous passons cette délibération, c'est pour être en accord avec les décisions de l'État et les décisions applicables par le préfet. Aujourd'hui, Danielle Milon n'a plus de marché. C'est la Métropole et le territoire qui vont se substituer à elle pour lancer rapidement un marché et lui désigner une entreprise. C'est

navrant. Je partage une grande partie de vos avis parce que, en tant que maire, je pense que cela fonctionnait comme il fallait. Mais après tout, c'est la loi et la loi, c'est la loi.

Nous votons sur ces deux délibérations

Rapport 48

Qui est contre ? Qui est pour ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

Nadia BOULAINSEUR - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Catherine CHAZEAU - Vincent COULOMB - Vincent GOMEZ - Louisa HAMMOUCHE - Garo HOVSEPIAN - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Stéphane MARI - Bernard MARTY - Florence MASSE Muriel PRISCO - Éric SCOTTO - Nouriaty DJAMBAE - Gérard POLIZZISophie CELTON - Karim GHENDOUF - Michel ILLAC - Patrick MAGRO - André MOLINO - Marc POGGIALE - Georges ROSSO - Jean Pierre GIORGI – Yann FARINA – Jean - Pierre BERTRAND - Nicole BOUILLLOT- Alain CHOPIN - Josiane FOINKINOS .

49. PROX 035-26/03/19 CT - Approbation d'une convention de gestion entre la Ville de Marseille et la Métropole Aix-Marseille-Provence pour la gestion de l'éclairage public sur le territoire de la commune de Marseille

Avis du Conseil de Territoire

Qui est contre ? Qui est pour ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

Nadia BOULAINSEUR - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Catherine CHAZEAU - Vincent COULOMB - Vincent GOMEZ - Louisa HAMMOUCHE - Garo HOVSEPIAN - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Stéphane MARI - Bernard MARTY - Florence MASSE Muriel PRISCO - Éric SCOTTO - Nouriaty DJAMBAE - Gérard POLIZZISophie CELTON - Karim GHENDOUF - Michel ILLAC - Patrick MAGRO - André MOLINO - Marc POGGIALE - Georges ROSSO - Jean Pierre GIORGI – Yann FARINA – Jean - Pierre BERTRAND - Nicole BOUILLLOT- Alain CHOPIN - Josiane FOINKINOS .

50. PROX 013-26/03/19 CT - Approbation du principe d'élargissement du champ d'intervention de la Commission Métropolitaine d'Indemnisation Amiable des préjudices économiques liés aux travaux de requalification du centre ancien de Marignane République-Jaurés

Information du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Il n'y a pas de vote.

Le Conseil prend acte

51. PROX 014-26/03/19 CT - Indemnisation amiable des préjudices économiques subis par les professionnels riverains d'opérations d'aménagement sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Information du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Il n'y a pas de vote.

Le Conseil prend acte

52. PROX 015-26/03/19 CT - Indemnisation de tiers victimes de dommages matériels

Information du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Il n'y a pas de vote.

Le Conseil prend acte

53. PROX 016-26/03/19 CT - Approbation de la revalorisation de l'opération Acquisition globale d'équipements spéciaux sur le Conseil de Territoire Marseille Provence

Information du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Il n'y a pas de vote.

Le Conseil prend acte

54. PROX 017-26/03/19 CT - Approbation de la revalorisation de l'opération - Etudes et travaux ponctuels sur les déchèteries sur le Territoire Marseille Provence

Information du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Il n'y a pas de vote.

Le Conseil prend acte

55. PROX 018-26/03/19 CT - Approbation d'une convention de partenariat avec l'association Jour de la terre pour l'année 2019

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Je vous remercie.

Le rapport est adopté à l'unanimité

56. PROX 019-26/03/19 CT - Attribution d'une subvention à l'association Brigade Anti Gaspi pour l'organisation de 14 marchés Anti Gaspi pour l'exercice 2019 - Approbation de la convention d'objectifs

Information du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Il n'y a pas de vote.

Le Conseil prend acte

57. PROX 020-26/03/19 CT - Constitution d'un groupement de commande pour la passation d'un marché d'étude relatif à la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de gestion des déchets sur le périmètre de l'Extension avec l'établissement Public d'Aménagement Euroméditerranée

Information du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Il n'y a pas de vote.

Le Conseil prend acte

58. PROX 021-26/03/19 CT - Approbation d'une convention de délégation de compétence pour l'aménagement de cours d'eau, ouvrages et milieux associés du bassin-versant de l'Huveaune au Syndicat Intercommunal du Bassin-Versant de l'Huveaune

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des avis contre ? Pas d'abstention ?

Merci.

Le rapport est adopté à l'unanimité

59. PROX 022-26/03/19 CT - Approbation d'une convention de prestations liées à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI avec le Syndicat Intercommunal du Bassin-Versant de l'Huveaune

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des avis contre ? Pas d'abstention ?

Merci.

Le rapport est adopté à l'unanimité

60. PROX 023-26/03/19 CT - Renouvellement de l'adhésion de la Métropole Aix-Marseille-Provence à l'association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement et paiement de la cotisation pour l'année 2019

Information du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Il n'y a pas de vote.

Le Conseil prend acte

61. PROX 0024-26/03/19 CT - Approbation des principes de la politique tarifaire applicable au sein des parkings métropolitains situés à Marseille

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des avis contre ? Abstentions. Je vous remercie.

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Jacques BESNAÏNOU - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI.

62. PROX 025-26/03/19 CT - Approbation d'un protocole transactionnel avec INDIGO INFRA France et le MUCEM concernant les frais de fonctionnement du rameau de liaison entre le parc de stationnement et le MUCEM

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des avis contre ? Pas d'abstention ? Je vous remercie.

Le rapport est adopté à l'unanimité

63. PROX 026-26/03/19 CT - Approbation de l'avenant n°4 au contrat de concession relatif au parc de stationnement Vieux-Port - MUCEM à Marseille 2^e arrondissement

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des avis contre ? Pas d'abstention ?
Merci.

Le rapport est adopté à l'unanimité

64. PROX 027-26/03/19 CT - Approbation d'une convention RTE relative à l'achat des câbles souterrains et à la réalisation des travaux d'anticipation de dévoiement de réseaux enterrés, Extension de la phase 1 du réseau de tramway de Marseille au Nord jusqu'au boulevard Capitaine Gèze et au Sud jusqu'à la Gaye et création d'un site de Maintenance et de Remisage

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des avis contre ? Pas d'abstention ?
Merci.

Le rapport est adopté à l'unanimité

65. PROX 028-26/03/19 CT - Budget annexe Transports - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement relative à la mise en accessibilité de la Station de métro Rond-point du Prado Marseille 8ème arrondissement

Avis du Conseil de Territoire

Merci. **Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Y a-t-il des avis contre ? Pas d'abstention ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

66. PROX 029-26/03/19 CT - Opération d'investissement pour les travaux d'urgence de la voie ferroviaire de la Côte Bleue dans le cadre du Contrat de Plan État Région 2015-2020. Modification de l'inscription budgétaire de l'opération

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des avis contre ? Pas d'abstention ? Je vous remercie.

Le rapport est adopté à l'unanimité

67. PROX 030-26/03/19 CT - Approbation d'une convention avec GIREVE pour l'interopérabilité entrante du réseau « larecharge »

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Monsieur Lapeyre, pouvez-vous nous dire ce que c'est ?

Monsieur LAPEYRE.- Monsieur le Président, c'est très intéressant. Cela va concerner tout ce qui est mobilité et les véhicules électriques. Le territoire et la Métropole s'attachent à mener une politique en faveur du développement de la mobilité avec des déplacements plus doux.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Parfait. Merci. Tout le monde est favorable ? Pas d'abstention ? Je vous remercie.

Le rapport est adopté à l'unanimité

68. PROX 031-26/03/19 CT - Approbation d'une convention avec Bouygues Energie Services pour l'interopérabilité sortante du réseau « larecharge »

Avis du Conseil de Territoire

Merci. **Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Y a-t-il des avis contre ? Pas d'abstention ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

69. PROX 036-26/03/19 CT - Information sur le recours à la création et à la prise de participation de la Métropole Aix-Marseille-Provence au capital d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif ayant pour objet de favoriser le développement des véhicules électriques en autopartage

Avis du Conseil de Territoire

Merci. **Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Y a-t-il des avis contre ? Pas d'abstention ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

70. PROX 032-26/03/19 CT - Approbation de la gamme tarifaire métropolitaine des transports en commun

Avis du Conseil de Territoire

remercie. **Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Y a-t-il des avis contre ? Abstentions. Je vous

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

Nadia BOULAINSEUR - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Catherine CHAZEAU - Vincent COULOMB - Vincent GOMEZ - Louisa HAMMOUCHE - Garo HOVSEPIAN - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Stéphane MARI - Bernard MARTY - Florence MASSE Muriel PRISCO - Éric SCOTTO - Nouriaty DJAMBAE - Gérard POLIZZI.

71. PROX 033-26/03/19 CT - Approbation d'une convention avec la Ville de Marseille pour la distribution de titres de transport pour les sinistrés des logements évacués de Marseille

Avis du Conseil de Territoire

Merci. **Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Y a-t-il des avis contre ? Pas d'abstention ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

72. PROX 034-26/03/19 CT - Approbation du contrat d'objectifs départemental pour la sûreté et la prévention de la délinquance et de la radicalisation dans les transports

Avis du Conseil de Territoire

vous remercie. **Monsieur LE PRÉSIDENT.**- Y a-t-il des avis contre ? Pas d'abstention ? Je

Le rapport est adopté à l'unanimité

VIE ECONOMIQUE

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Monsieur Julien Fiori.

Monsieur JULLIEN-FIORI.- Merci, Président. La Commission Vie économique s'est réunie le mercredi 13 mars. 18 délibérations ont été étudiées. Les 5 premières concernaient des subventions aux pôles de compétitivité Capenergies, Optitec, Eurobiomed, Sale et le pôle Mer Méditerranée. Les 3 suivantes concernaient le PLIE est, ouest et centre. 7 étaient des rapports d'activité des délégataires de ports, aussi bien à Marseille qu'à Carry-le-Rouet, très largement détaillés par les services compétents. La dernière est une attribution de subvention au théâtre du Centaure.

Toutes ces délibérations ont fait l'objet d'un vote unanime de la part des élus présents, sauf comme il se doit le représentant du Rassemblement National qui a émis une réserve de vote sur l'ensemble des dossiers et ne s'est exprimé sur aucun d'entre eux.

73. VECO 001-26/03/19 CT - Attribution d'une subvention de fonctionnement au Pôle CAPENERGIES pour 2019 - Approbation d'une convention

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Pas d'abstention ? Merci.

Le rapport est adopté à l'unanimité

74. VECO 016-26/03/19 CT - Attribution d'une subvention de fonctionnement au Pôle OPTITEC - Approbation d'une convention

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Unanimité. Je vous remercie.

Le rapport est adopté à l'unanimité

75. VECO 017-26/03/19 CT - Attribution d'une subvention de fonctionnement au Pôle EUROBIOMED - Approbation d'une convention

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Unanimité. Merci.

Le rapport est adopté à l'unanimité

76. VECO 018-26/03/19 CT - Attribution d'une subvention de fonctionnement au Pôle SAFE - Approbation d'une convention

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Merci.

Le rapport est adopté à l'unanimité

77. VECO 002-26/03/19 CT - Attribution d'une subvention à l'association Marseille Innovation pour 2019 - Approbation d'une convention

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Unanimité. Merci.

Le rapport est adopté à l'unanimité

78. VECO 003-26/03/19 CT - Attribution d'une subvention de fonctionnement au Pôle Mer Méditerranée pour 2019 - Approbation d'une convention

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Unanimité. Merci.

Le rapport est adopté à l'unanimité

79. VECO 004-26/03/19 CT - Attribution d'une subvention à l'association - Ciotat Emploi Initiatives - pour la mise en œuvre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Marseille-Provence Est pour l'année 2019 - Approbation d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2019-2020

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Monsieur Farina.

Monsieur FARINA.- Je vais rassurer tout le monde, je vote favorablement cette subvention dans le cadre de l'approbation pluriannuelle d'objectifs 2019-2020. Tout le monde aura pu s'apercevoir que les objectifs ne sont pas atteints mais, clairement, on n'en est pas loin. Je n'ai pas envie de paralyser l'excellent travail qui est fait entre le PLIE et la mission locale qui devrait être pris en exemple dans de nombreux lieux de France. Néanmoins, je ne peux pas voter favorablement pour ce dossier sans rappeler que le travail coûte cher. C'est une véritable gabegie d'argent que de donner à chaque fois de l'argent à des associations qui, la plupart du temps, quand vous allez les voir, travaillent avec des ordinateurs obsolètes, avec des crayons à papier et ont eu du mal à trouver un emploi stable au sein d'une association, alors que, sans vouloir critiquer leur travail, ce sont des gens qui travaillent avec leur cœur, avec leur âme, qui sont là pour donner du travail à des personnes et leur donner de l'espoir, les réinsérer. On se rend compte que l'on dépense énormément d'argent. Quand vous rentrez dedans, vous apercevez que c'est une nébuleuse cosmique économique mais, petit à petit, on creuse. J'espère comprendre pourquoi on dépense sans cesse autant d'argent avec, à la sortie, malheureusement si peu d'emplois. L'emploi étant vital aujourd'hui pour nos administrés, j'espère que tout réussira à travers cette association et ce PLIE.

Monsieur GHENDOUF.- Comme mes collègues de La Ciotat ne réagissent pas, je ne peux pas laisser dire ce que vient de dire Monsieur Farina. Qu'il s'exprime sur Ceyreste en tant que conseiller territorial, c'est son droit. C'est une boutade, Monsieur le Président. Mais je ne peux pas laisser de tels propos, puisque Monsieur Farina nous explique que le travail est bien fait, mais il ne comprend pas que de l'argent public, pour du

travail bien fait, soit versé. Je ne comprends pas sa logique qui consiste systématiquement à remettre en cause les acteurs de l'insertion par l'activité économique et ceux qui accompagnent les plus faibles de notre société, les plus en difficulté. Laisser entendre que l'argent qui est donné pour permettre l'accompagnement des personnes en difficulté est une gabegie, une nébuleuse, c'est un propos qui devient insupportable.

Je souhaiterais dire à Monsieur Farina, puisqu'il est membre du Conseil d'Administration de la mission locale du canton de La Ciotat, que si ces résultats sont satisfaisants, c'est grâce à des années de travail et d'investissement. Dire que, au fond, on donne trop d'argent mais que le résultat est bon, et que derrière c'est une nébuleuse, ce type de propos n'a pas lieu d'être dans cette assemblée, eu égard aux professionnels qui travaillent chaque jour.

Monsieur JULLIEN-FIORI.- Je ne commenterai pas sur le fond les deux interventions ciotado-ciotadines, mais le PLIE Est, même si l'association se nomme Ciotat Emploi Initiative, couvre tout le bassin est, c'est-à-dire toutes les communes du bassin est : La Ciotat, Ceyreste, Carnoux, Cassis, Roquefort-la-Bédoule et Gémenos.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je voudrais compléter l'information. Il y a eu 415 personnes accompagnées. 81 personnes ont trouvé une activité professionnelle, 205 ont bénéficié du RSA et 82 ont été, au niveau de la politique de la ville, dans les quartiers prioritaires. Je pense que des actions sont menées. Je partage tout à fait les avis. Finalement, cela représente 340 000 euros, dont 210 000 euros représentés par le Conseil départemental qui prend part à l'aide financière. Je le mets aux voix.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Jacques BESNAÏNOU - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI.

80. VECO 005-26/03/19 CT - Attribution d'une subvention à l'association PLIE MPM OUEST pour la mise en œuvre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Marseille-Provence Ouest pour l'année 2019 - Approbation d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2019-2020

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Si c'est pour dire que c'est très bien, c'est bon, on t'écoute. Christian Amiraty a la parole.

Monsieur AMIRATY.- Il se trouve que j'étais des deux côtés de la barrière puisque, lorsque j'étais président d'association, nous avions des travailleurs sociaux qui travaillaient pour différents dispositifs, notamment à l'époque Pôle 13, un dispositif du Conseil départemental et le PLIE. On peut se poser légitimement la question de savoir si, avec ces dispositifs cumulés avec le Pôle Emploi et les missions locales, nous ne sommes pas en situation superfétatoire, redondante – ce ne sont pas les bons mots –, d'empilement des dispositifs pour l'emploi.

J'ai constaté, par mon expérience, que les suivis étaient très différents. Sur le PLIE, on a un suivi beaucoup plus individualisé que ceux effectués par Pôle 13. On connaît les grandes difficultés pour les agents de pouvoir suivre des files actives qui sont délirantes. Sur le PLIE, les files actives sont moins importantes – encore trop importantes

à mes yeux, mais moins importantes. Le deuxième aspect du PLIE, c'est territorial. Cela mobilise les maires des communes du territoire. Vous savez, le simple fait de mobiliser les acteurs locaux autour d'une thématique telle que l'emploi, c'est responsabiliser les maires, responsabiliser les acteurs travailleurs sociaux dans les CCAS et c'est extrêmement significatif dans notre volonté de lutter pour qu'il y ait, dans notre pays, moins de demandeurs d'emploi.

Au final, il faut l'indiquer, c'est un appel pour des fonds européens. Nous avons la possibilité d'entrer dans des dispositifs européens pour l'emploi. Si nous ne le faisons pas nous en France, croyez-moi qu'il y a d'autres pays qui savent le faire et qui se servent bien de ces fonds. La Métropole est un acteur essentiel dans ce domaine, au même titre que d'autres, la Région maintenant. Par conséquent, je pointe du doigt toute la nécessité de continuer ce type de dispositifs essentiels pour l'avenir de notre pays, pour nos demandeurs d'emploi.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Il n'y a pas d'autres interventions ? Je le mets aux voix.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Abstentions.

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Jacques BESNAÏNOU - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI.

81. VECO 006-26/03/19 CT - Attribution d'une subvention à l'association Emergence(s) Compétences Projets pour la mise en œuvre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Marseille-Provence Centre pour l'année 2019 - Approbation d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2019-2020

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Même vote. Merci.

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Jacques BESNAÏNOU - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI.

82. VECO 007-26/03/19 CT - Approbation de l'avenant n° 1 au contrat de concession de travaux pour la restructuration et l'exploitation de l'Anse du Pharo conclu avec la SPL SOLEAM

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Abstentions ? Merci.

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Jacques BESNAÏNOU - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI

83. VECO 008-26/03/19 CT - Présentation du rapport d'activités 2017, CARENES SERVICES, délégataire de service public en charge de l'exploitation du service de grutage et de carénage du port de la Pointe Rouge à Marseille

Information du Conseil de Territoire

Le Conseil prend acte

84. VECO 009-26/03/19 CT - Présentation du rapport d'activités 2017 de DG SERVICES, délégataire de service public en charge de l'avitaillement et du carénage sur le port de plaisance de Carry-le-Rouet

Information du Conseil de Territoire

Le Conseil prend acte

85. VECO 010-26/03/19 CT - Présentation du rapport d'activités 2017, NOUVELLE AIRE, délégataire de service public en charge de l'avitaillement du port de plaisance de la Pointe Rouge à Marseille

Information du Conseil de Territoire

Le Conseil prend acte

86. VECO 011-26/03/19 CT - Présentation du rapport d'activités de l'année 2017 du Cercle Nautique et Touristique du Lacydon, délégataire de service public en charge de la gestion portuaire d'une partie du vieux-Port de Marseille - Périmètre 1

Information du Conseil de Territoire

Le Conseil prend acte

87. VECO 012-26/03/19 CT - Présentation du rapport d'activités de l'année 2017 de la Société Nautique de Marseille (SNM), délégataire de service public en charge de la gestion portuaire d'une partie du Vieux-Port de Marseille - périmètre 2

Information du Conseil de Territoire

Le Conseil prend acte

88. VECO 013-26/03/19 CT - Présentation du rapport d'activités de l'année 2017 du Yachting Club de la Pointe Rouge, délégataire de service public en charge de la gestion portuaire d'une partie du port de la Pointe Rouge à Marseille - périmètre 3

Information du Conseil de Territoire

Le Conseil prend acte

89. VECO 014-26/03/19 CT - Présentation du rapport d'activités du Groupement Grand Pavois Organisation - SAFIM, délégataire de service public pour l'organisation et l'exploitation du salon nautique de la métropole Aix-Marseille-Provence, les Nauticales, à La Ciotat, Edition 2017-2018

Information du Conseil de Territoire

Le Conseil prend acte

90. VECO 015-26/03/19 CT - Attribution d'une subvention à l'association Théâtre du Centaure pour l'année 2019 et approbation d'une convention

Avis du Conseil de Territoire

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Abstentions ?

Le rapport est adopté

Se sont abstenus :

René AMODRU - Loïc BARAT - Jean-Pierre BAUMANN - Jacques BESNAÏNOU - Sandra DUGUET - José GONZALEZ - Dany LAMY - Gisèle LELOUIS - Bernard MARANDAT - Jeanne MARTI - Marcel MAUNIER - Maryvonne RIBIERE - Jocelyne TRANI.

Monsieur LE PRÉSIDENT.- Je vous remercie, Mesdames et Messieurs. Ce Conseil est terminé. Je vous donne rendez-vous pour certains jeudi matin, pour le Conseil de Métropole. Je vous souhaite une bonne fin de soirée.

La séance est levée à 16 heures 00.

Jean MONTAGNAC

Président du Conseil de Territoire

Marseille Provence